

Centrale des Œuvres Catholiques Apostoliques
4, Allées Papa Guèye Fall - B.P. 1354 – Dakar

Tél. : 33 823 53 63 –E-mail : centrale@arc.sn

SESSION NATIONALE DE FORMATION DES LAÏCS

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de ses activités, la Coordination nationale de l'Apostolat des Laïcs organise chaque année des sessions de formation pour les laïcs engagés. Dans ce cadre, des conférences et séminaires sont organisés dans le but de renforcer la dynamique synodale par un laïcat bien formé et capable de relever les défis de son temps. En effet, le laïcat en tant que second pilier de l'Eglise aux côtés du Clergé a un rôle majeur dans la vie de la communauté, c'est pourquoi il est important de renforcer ses capacités afin de la rendre plus apte à jouer pleinement son rôle ?

Sous ce rapport, la figure de Alioune Diop, fondateur des Editions Présence Africaine et grand artisan dans l'ombre du Concile de Vatican II, en tant que brillant intellectuel catholique sénégalais, serait une véritable source d'inspiration pour les laïcs contemporains. En effet, Alioune Diop est le symbole de la réhabilitation de la dignité du noir, de l'Africain dans une Europe où le discours sur l'Afrique était à peine respectueux quand il était audible. Alioune Diop organisa avec Léopold Sédar Senghor le premier Festival mondial des Arts nègres en 1966 à Dakar, dans un Sénégal désormais indépendant, ce fut aussi l'occasion de la première commémoration du souvenir de l'esclavage dans le monde et le lieu des premières questions sur la réparation.

Aussi, à l'occasion de la préparation du Concile Vatican II, Alioune Diop mobilisera, au sein de la SAC (Société Africaine de Culture), les intellectuels catholiques, prêtres et laïcs, pour le colloque de Rome qui eut lieu du 26 au 27 mai 1962, sur le thème « Personnalité africaine et catholicisme ».

Beaucoup d'autres faits significatifs peuvent lui être imputés comme le rapprochement voire

la réconciliation entre le Président Senghor et les prêtres dominicains au lendemain des évènements de 1968 à l'Université de Dakar¹.

Le riche parcours de cet homme multidimensionnel devrait être enseigné aux nouvelles générations comme exemple d'engagement d'un laïc au service de son Eglise et de son temps.

C'est pourquoi la Coordination nationale de l'Apostolat des Laïcs a trouvé judicieux de proposer, pour sa session de formation de 2022, comme thème de réflexion : « L'héritage de Alioune Diop, un exemple pour le laïcat sénégalais ».

II. OBJECTIF GENERAL

L'objectif général de cette session de formation est de renforcer les connaissances des membres du laïcat sénégalais en prenant Alioune Diop comme modèle d'engagement citoyen.

Comme objectifs spécifiques, il s'agira notamment de :

- Discuter de l'actualité de l'héritage de Alioune Diop face aux défis du moment marqué par des crises multiformes ;
- Dégager des perspectives pour un engagement plus structurant des laïcs dans un Sénégal où la « minorité » catholique est attendue ;
- Dans le contexte du « Synode sur la synodalité », réfléchir à une démarche plus inclusive pour l'engagement d'un plus grand nombre de laïcs afin qu'ils soient véritablement « Sel et Lumière » de la société.

III. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de cette session de formation sont principalement :

1. Les participants ont une meilleure connaissance du parcours de Alioune Diop comme exemple de laïc engagé ;
2. Des perspectives d'actions sont identifiées dans les échanges, dans le but de promouvoir au sein du laïcat un engagement inspiré de la vie et de l'œuvre d'Alioune Diop.

I.

¹ Le 26 juin 1968, le Président Léopold Sédar Senghor avait envoyé une lettre au nonce apostolique de Dakar, dans laquelle il s'était plaint des « agissements des pères dominicains, qui ont la direction morale des étudiants catholiques » mais qui « hélas ! au lieu de diriger les étudiants », « ... se laissent diriger par eux dans des entreprises de subversion, téléguidées de Pékin... » Grâce à la médiation d'Alioune Diop, il y eut réconciliation dans les premiers jours de 1969, et les pères dominicains restèrent au Sénégal.

IX.



IV. FORMAT DE LA CONFERENCE

La conférence se tiendra sous la forme d'un panel avec deux à trois intervenants principaux dont un modérateur pour faciliter les échanges et faire la synthèse finale.

Pour les aspects logistiques, le secrétariat et le rapportage, le maître d'œuvre de la conférence est la Coordination de l'Apostolat des Laïcs.

La conférence sera animée par un panel d'universitaires et de témoins ayant fait des travaux de recherche sur la vie et l'œuvre de Alioune Diop.

Les questions et contributions et autres échanges avec les participants permettront non seulement d'approfondir les connaissances sur le sujet du jour mais aussi, à la lecture comparée des contextes, de réfléchir à une forme d'engagement du laïc intégrant des dimensions social, politique et religieuse.

Les participants sont des responsables du laïcat provenant des différents diocèses du Sénégal.

La session se tiendra à la Maison des Œuvres de Kaolack le Jeudi 29 Décembre 2022 de 9h00.

Les participants sont attendus la veille : du 28 au 30 Décembre, l'hébergement et la restauration sont prévus sur site.

V. AGENDA

Sur un programme de deux jours, la session s'articulera autour de :

- ✓ Panels avec Monsieur Paul Dominique CORREA, Président de Présence Chrétienne, Professeur Andrée Marie DIAGNE, Mme Aida DIOP fille de Monsieur Alioune DIOP
- ✓ Echanges
- ✓ Carrefours
- ✓ Célébrations liturgiques
- ✓ Moments de fraternité

Mercredi 28 décembre 2022

- ✓ Après-midi : Arrivée – Installation
- ✓ 20 h 00 : Dîner
- ✓ 21 h 15 : Présentation

IX.



✓ 22 h 00 : Repos / Couvre-feu

Jeudi 29 se déroule ainsi :

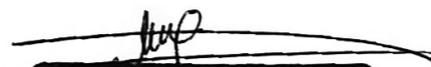
HEURE	ACTIVITE
7h30 – 9h00	Messe – Petit déjeuner
9h00 - 9h30	Intervention de M Paul Dominique Correa
9h30 - 10h00	Intervention de Pr Andrée-Marie Diagne
10h00 -10h30	Intervention de Mme Aida Diop
10h30 -10h45	PAUSE
10h45 -13h00	Contributions & Débats
13h00 –13h15	Prière Angelus
13h15 –15h00	Déjeuner - Repos
15h30 – 17h00	Carrefour – Remontée – Echanges
18h45	Vêpres – Temps libre
20h00	Diner
22h00	Couvre-feu

Vendredi 30 décembre 2022

HEURE	ACTIVITE
7h30 - 9h	Messe – petit déjeuner
9h30 – 11h	Partage et évaluation
11h – 12h	Rencontre avec Mgr Martin
12h – 12h30	Recommandations et Résolutions
12h30 – 12h45	Remerciements
12h45	Offices du milieu du jour – Angélus
13h	Repas et retour

I. Le Coordonnateur National de l'Apostolat des Laïcs

Abbé Augustin Sébastien Mamadou DIOUF


**Coordination Nationale
de l'Apostolat des Laïcs
Le Coordonnateur**